



Bonjour madame est monsieur se votre frere baradji mody

Par **baradjimody**, le 17/09/2014 à 19:49

bonjour je voulle savoir comment faire les chagement de statut je une demande d,asil est je trouve un patro de me faire les cerfa kabis je voulle d,autorisation de travaille dans mon asil merci

Par **alterego**, le 17/09/2014 à 20:40

Bonjour,

Désolé, votre situation irrégulière ne permet pas à un employeur de vous embaucher sans commettre de délit.

Voyez sur le net les sanctions pénales pour l'emploi irrégulier d'étranger par un employeur personne physique et par un employeur personne morale.

Pourquoi se "suiciderait-il" pour vous ou tout autre dans votre situation ?

Quant au Kbis commencez par être en situation régulière, à maîtriser la langue française, et à avoir les capacités à exercer une activité commerciale.

Pour une activité relevant de la Chambre des Métiers, les deux premières conditions et à avoir les capacités à exercer une activité relevant de celle-ci.

Cordialement

Par **CHARIF959**, le **18/09/2014** à **10:34**

bonjour jm'adresse a baradjimody

vous avez pas encore le statut d'asile vous avez fait que une demande donc il faut attendre la decision pour faire une autre demande de travail (salarie) bon chance